



NORTH SHORE MINOR HOCKEY LEAGUE LIGUE DE HOCKEY MINEUR DE LA CÔTE NORD

<p>Réunion ordinaire Mardi 17 décembre 2013</p>	<p>Regular meeting Tuesday, December 17, 2013</p>
<p><u>Rapport préfet de discipline</u></p> <p>Pas grand chose à mentionner, autre que l'obligation des équipes à ne pas faire jouer un joueur au cours de la prochaine partie suivant une partie où le joueur a reçu une punition de 5 minutes, peu importe la nature de l'infraction.</p> <p>De plus, si un de vos joueurs reçoit une troisième punition de 10 minutes pour mauvaise conduite, il sera suspendu automatiquement la partie suivante. Ne pas confondre avec extrême inconduite de partie, inconduite grossière et punition de match pour qui on indique aussi 10 minutes sur la feuille de partie. Ces pénalités c'est encore pire car il y aura automatiquement une suspension d'une partie au moins et peut-être plus dès qu'un joueur en reçoit une.</p> <p>Le seul temps où il n'y aura pas de suspension c'est si un joueur reçoit une punition de deux minutes pour mise en échec par derrière accompagné d'un 10 minutes pour extrême inconduite de partie et qu'il reste plus de 10 minutes à jouer à la partie (excluant le surtemps).</p>	<p><u>Chief disciplinarian report</u></p> <p>Not that much to say, except that teams are not to use a player during the next game following the game where the player received a 5 minutes penalty, for any reason.</p> <p>Also if a player receives a third misconduct penalty, he will be suspended for a game. Not to be confused with a game misconduct, gross misconduct and match penalty for which 10 minutes is marked on the score sheet. For these penalties it's even worse because there will be an automatic one game suspension and maybe more as soon as it's assessed.</p> <p>The only situation where there will not be any suspension is when a player receives a 2 minutes penalty for checking from behind along with a game misconduct and there are more than 10 minutes to play in the game (excluding overtime).</p>